

Le Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française de l'Université de Sudbury

Marcel Bénéteau

Volume 13, 2015

Présence de Marius Barbeau : l'invention du terrain en Amérique française. Autour d'un legs centenaire (1914-2014)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033769ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033769ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bénéteau, M. (2015). Le Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française de l'Université de Sudbury. *Rabaska*, 13, 295–298.
<https://doi.org/10.7202/1033769ar>

Le Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française de l'Université de Sudbury

MARCEL BÉNÉTEAU

Université de Sudbury

Un programme d'études unique

Depuis quarante ans, l'Université de Sudbury héberge le seul programme d'études ethnologiques en Ontario. Établi en 1975 sur la base des travaux du jésuite Germain Lemieux, le programme d'enseignement devint en 1981 le « Département de folklore » et, en 1994, sous le nouveau titre de « Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française » (DFEUS), fut autorisé à offrir une concentration de trente-six crédits pour l'obtention d'un diplôme de premier cycle. À l'heure actuelle, l'Université de Sudbury demeure la seule institution nord-américaine à offrir un tel programme d'études en langue française.

Portée et limites du programme

À quelques exceptions près, le programme a toujours été dirigé par un seul professeur à temps complet, l'université n'ayant accordé des postes contractuels au département que pendant quelques périodes très limitées. Le programme d'études tel qu'il existe a été développé en grande partie par Jean-Pierre Pichette, qui fut directeur du département de 1981 à 2004 ; le manque de personnel enseignant sur place a très tôt amené le département à créer un volet important de cours par correspondance afin de profiter de l'expertise de chargés de cours à l'extérieur de Sudbury. Les cours à distance ont toujours été un pilier du département et lui ont fourni la majorité de ses inscriptions ; ce programme permet aux étudiants de toutes les régions de l'Ontario – et même à l'extérieur de la province – d'obtenir un baccalauréat en Folklore et ethnologie à distance.

Sous la direction de Jean-Pierre Pichette, un programme d'études a été développé pour inclure les trois champs d'intérêt principaux en ethnologie : la culture immatérielle, la culture matérielle et la vie sociale. Le programme

visé à donner à l'étudiant une bonne base de connaissances théoriques et pratiques dans les champs ethnologiques traditionnels du Canada français. En plus de cours d'introduction au folklore et à la méthodologie de l'enquête, les étudiants prenant une concentration en folklore doivent suivre deux cours de chacun des blocs suivants : littérature orale (*Le conte populaire, Légendes et croyances populaires, La chanson folklorique, Légendes et traditions amérindiennes*) ; vie sociale (*Coutumes populaires I : les fêtes, Coutumes populaires II : les rites de passage, Médecine populaire, Religion traditionnelle : concepts, littérature et représentations du bien et du mal*) ; culture matérielle (*Métiers et vie traditionnelle, La vie paysanne, Expressions de l'art populaire au Canada français, Religion traditionnelle : dévotions, lieux et objets de culte*) ; cours de synthèse (*Les folklores du Canada, Folklore et pédagogie, Patrimoine culturel et fondation identitaire en Ontario français*) et pratique ethnologique (*Traitement des collections, Mise en valeur du patrimoine, Enquête ethnologique*).

Compte tenu des intérêts du fondateur Germain Lemieux et de la formation de l'architecte principal du programme, les études sont demeurées axées largement sur le folklore traditionnel, même avec l'inclusion du terme « ethnologie » dans le nom adopté en 1994. Comme coordonnateur du programme de 2005 à 2015, j'ai réussi à introduire certaines approches contemporaines en ethnologie – par exemple en développant un cours sur le patrimoine culturel et l'identité franco-ontarienne – mais le manque de ressources et de personnel ont limité la portée de ces initiatives ; il est évident qu'un seul professeur-administrateur ne peut suffire à tout. Le programme demeure toutefois viable, particulièrement dans le milieu minoritaire qu'est l'Ontario français où l'écatement des familles et le recul des institutions laissent peu d'opportunités aux nouvelles générations de prendre connaissance de leur patrimoine traditionnel. En dépit de toutes les contraintes qu'on lui a imposées, le département se distingue à plusieurs égards.

Le Centre franco-ontarien de folklore

Fondé en 1972 par Germain Lemieux pour assurer la pérennité de son œuvre et après avoir logé à l'extérieur de l'université pendant une trentaine d'années, le Centre franco-ontarien de folklore (CFOF) occupe à nouveau, depuis 2010, des locaux à l'Université de Sudbury et collabore de près avec le Département de folklore. Cet organisme sans but lucratif, qui jouit d'une reconnaissance et d'un financement au niveau provincial, a comme mandat de recueillir, de conserver et de diffuser la tradition orale franco-ontarienne. Sa présence sur campus permet aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques dans la gestion et la mise en valeur du patrimoine ; par exemple, dans les années

récentes, des étudiants ont pu participer à l'organisation de soirées et d'ateliers de contes, à la numérisation et à la mise en ligne de documents d'archives et à la création d'une exposition sur la vie paysanne. Le fonds Germain Lemieux, qui forme la partie principale des archives sonores du centre et de sa collection d'objets traditionnels, offre une ressource importante qui alimente les recherches des étudiants. Les cours du bloc « Pratique ethnologique » prennent régulièrement la forme de stages au CFOF, ce qui permet aux étudiants de confirmer leurs connaissances théoriques par des activités pratiques de mise en valeur du patrimoine.

Les archives du Département de folklore et ethnologie de l'Amérique française (DFEUS)

Les étudiants du programme ont eux-mêmes construit une autre source documentaire de grande importance qui enrichit l'enseignement du Département de folklore et ethnologie. Depuis sa création en 1981, notre programme a intégré la pratique d'enquêtes sur le terrain pour tous les étudiants inscrits à ses cours ; à la fin de chaque semestre, les étudiants doivent mettre en pratique les connaissances acquises dans la salle de classe pour recueillir du matériel pertinent sur le terrain. Leurs enregistrements sonores ainsi que leurs transcriptions et rapports d'enquêtes sont par la suite déposés aux archives du Département de folklore et ethnologie de l'Université de Sudbury (DFEUS). Dans les dernières années, nous avons embauché plusieurs étudiants pour classer et numériser près de 2 000 collections et pour établir une banque de données qui permettra des recherches dans tous les domaines du folklore inclus dans notre programme d'études. Pour ne citer qu'un seul exemple, nous avons personnellement identifié et classé, d'après le *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte (et avec leur correspondance au *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* de Patrice Coirault), plus de 10 000 versions de chansons traditionnelles. Mais le travail demeure inachevé ; il reste encore plus de 1 000 enquêtes à traiter et l'accessibilité à la collection est très limitée. Cependant il est clair que, grâce à la présence de ces deux fonds d'archives – celui du CFOF et celui du DFEUS – le programme de folklore et d'ethnologie à l'Université de Sudbury repose sur une des plus importantes bases de documentation sur le patrimoine traditionnel en Amérique française.

Un avenir précaire ?

Malgré ses quarante années de succès, ses contributions importantes à la collectivité franco-ontarienne et à la communauté scientifique, l'histoire du Département de folklore et ethnologie est faite d'occasions manquées et de

potentiel inexploité. Le fait que l'université n'ait jamais accepté d'embaucher plus d'un professeur à temps complet aura certes assuré le maintien du département, mais il a sévèrement nui à son développement. D'autre part, le programme d'étude, tout en gardant son point focal sur le patrimoine traditionnel, aurait besoin d'élargir son champ d'étude et de l'intégrer davantage aux nouveaux courants d'études ethnologiques.

Le plus grand défi du département, dans le climat socio-économique actuel, est de constamment démontrer la pertinence et la rentabilité du programme à des cadres administratifs qui ne regardent guère plus loin que la ligne finale de leurs budgets. On ne peut nier que les dernières années ont vu une baisse inquiétante dans les inscriptions, à la fois pour les cours présentiels et par correspondance. Le développement de nouvelles façons de « vendre notre produit » – partenariats, cours en ligne, vidéo conférences – fait sans doute partie d'une solution, mais compter uniquement sur la capacité d'un personnel limité afin de toujours chercher à « faire plus avec moins » fait également partie du problème. Le programme d'études en folklore et ethnologie à l'Université de Sudbury comprend certes de grandes lacunes et doit s'aligner davantage sur les courants actuels en études patrimoniales. Mais l'expérience de l'Université Laval – où toute étude du folklore traditionnel semble avoir été évacuée du programme d'étude du premier cycle – suggère que ce n'est pas non plus la solution qui mène au succès. À mon avis, un partenariat qui permettrait un échange d'étudiants et de professeurs entre ces deux programmes – celui de Sudbury et celui de Laval – mériterait d'être exploré. Mais avant que cela se concrétise, il faudrait que les universités comprennent que l'étude du patrimoine traditionnel, de ses manifestations contemporaines et de son importance dans la construction d'une culture est un sujet digne d'investissement. Quels que soient les moyens adoptés, une telle prise de conscience assurera la survivance et le développement des études folkloriques à l'Université de Sudbury pour quarante autres années.